

Je m'adresse aux millions de français, utilisateurs réguliers de cannabis et à ceux qui l'ont déjà essayé et qui l'ont aimé ; aux millions de françaises et de français qui attendent sa légalisation. Je m'adresse également aux décideurs, politiques et haut-fonctionnaires qui répriment sans comprendre, en vertu de préjugés ridicules, pour le plus grand intérêt de quelques mafias et groupes d'industriels.

D'abord vous mes amis.

Je ne vous apprendrai pas, si vous appréciez et utilisez le cannabis pour ses propriétés psychotropes (festives) ou pour ses propriétés médicales (apéritive, antinauséuse, relaxante) que vous êtes en infraction avec la loi.

Vous êtes, selon le TGI et le juge, passibles d'une peine de prison, d'une forte amende, d'une obligation de soins psychiatriques.

En outre, vous serez victimes des humiliations inhérentes à la procédure pénale et à la garde à vue ; puis ensuite, compte tenu de la manipulation des mentalités et de la désinformation auxquelles se livrent médias et décideurs, vous subirez une stigmatisation sociale et professionnelle. Montrés du doigt comme des délinquants, des drogués, ou au mieux, des fous. Vous serez victimes d'une sorte de « *canna-phobie* » qu'on observe toujours chez les ignorants et les fachos.

Je ne vous apprendrai pas non plus, mes chers amis, que si vous présentez le cannabis sous un jour favorable – et il en faut peu – vous êtes également en infraction avec la loi, également victimes de répressions diverses et de censure.

Si vous êtes de celles et ceux qui attendent sa légalisation pour le cultiver et en faire usage, vous vivez entre peurs et frustrations, toujours à cause de cette maudite loi qui ignore un point essentiel des droits de l'homme : sa liberté individuelle.

Nous ne devons plus l'accepter !

Et avoir sans cesse présent à l'esprit le texte suivant, préambule à notre constitution :

26 août 1789

Article 4 - La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

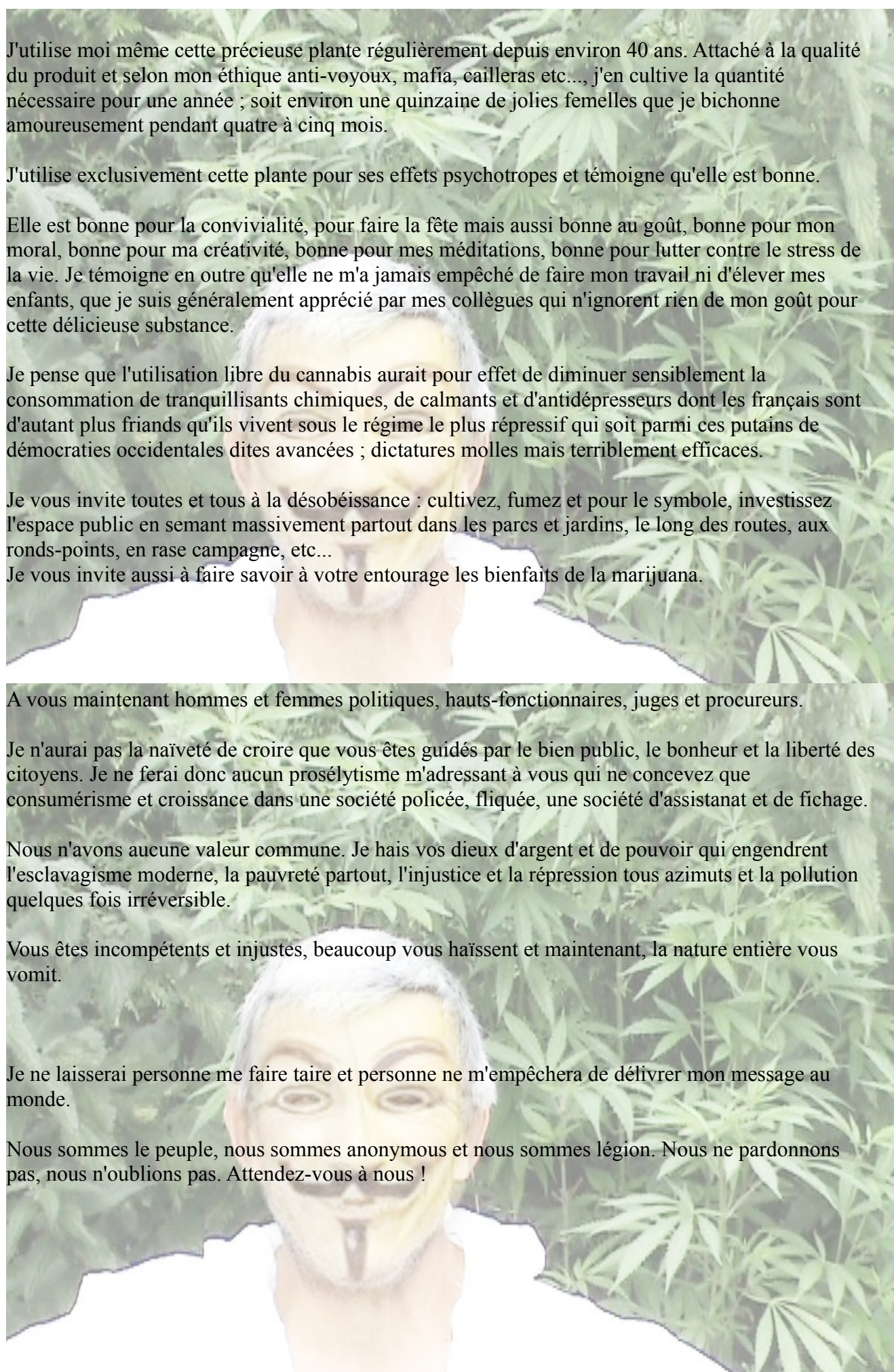
Article 5 - La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Pour ma part et depuis longtemps, j'ai décidé de ne plus l'accepter ; d'abord en cultivant et en faisant usage de mon cannabis, et aujourd'hui où j'ai entrepris de vous faire parvenir mon message.

Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen décrétés par la Convention Nationale en 1793.

ARTICLE 34

Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.



J'utilise moi même cette précieuse plante régulièrement depuis environ 40 ans. Attaché à la qualité du produit et selon mon éthique anti-voyoux, mafia, cailleras etc..., j'en cultive la quantité nécessaire pour une année ; soit environ une quinzaine de jolies femelles que je bichonne amoureusement pendant quatre à cinq mois.

J'utilise exclusivement cette plante pour ses effets psychotropes et témoigne qu'elle est bonne.

Elle est bonne pour la convivialité, pour faire la fête mais aussi bonne au goût, bonne pour mon moral, bonne pour ma créativité, bonne pour mes méditations, bonne pour lutter contre le stress de la vie. Je témoigne en outre qu'elle ne m'a jamais empêché de faire mon travail ni d'élever mes enfants, que je suis généralement apprécié par mes collègues qui n'ignorent rien de mon goût pour cette délicieuse substance.

Je pense que l'utilisation libre du cannabis aurait pour effet de diminuer sensiblement la consommation de tranquillisants chimiques, de calmants et d'antidépresseurs dont les français sont d'autant plus friands qu'ils vivent sous le régime le plus répressif qui soit parmi ces putains de démocraties occidentales dites avancées ; dictatures molles mais terriblement efficaces.

Je vous invite toutes et tous à la désobéissance : cultivez, fumez et pour le symbole, investissez l'espace public en semant massivement partout dans les parcs et jardins, le long des routes, aux ronds-points, en rase campagne, etc...

Je vous invite aussi à faire savoir à votre entourage les bienfaits de la marijuana.

A vous maintenant hommes et femmes politiques, hauts-fonctionnaires, juges et procureurs.

Je n'aurai pas la naïveté de croire que vous êtes guidés par le bien public, le bonheur et la liberté des citoyens. Je ne ferai donc aucun prosélytisme m'adressant à vous qui ne concevez que consumérisme et croissance dans une société policée, fliquée, une société d'assistanat et de fichage.

Nous n'avons aucune valeur commune. Je hais vos dieux d'argent et de pouvoir qui engendrent l'esclavagisme moderne, la pauvreté partout, l'injustice et la répression tous azimuts et la pollution quelques fois irréversible.

Vous êtes incompetents et injustes, beaucoup vous haïssent et maintenant, la nature entière vous vomit.

Je ne laisserai personne me faire taire et personne ne m'empêchera de délivrer mon message au monde.

Nous sommes le peuple, nous sommes anonymes et nous sommes légion. Nous ne pardonnons pas, nous n'oublions pas. Attendez-vous à nous !